

CIBLE

Proconsulat

Journaliste de tradition communiste - il a commencé sa carrière à *L'Humanité* - Michel Cardoze conteste la campagne contre la « dérive monarchique » dans un article publié par *L'Humanité-Dimanche* (6-12 mars). Pour lui, la France est effectivement une « monarchie républicaine » : « le roi est élu mais c'est le roi ». Or « Nicolas Sarkozy refuse et démantèle le sacré » dans une entreprise « voulue, consciente et organisée » de destruction de la monarchie élective.

Toujours ça de gagné ? Au contraire ! Ce dynamitage n'est pas « une bonne affaire » pour les adversaires du *pouvoir personnel*. « Car la destruction de ce que la République tient de la monarchie, le sacré de la fonction, pourrait déboucher sur la pire des aventures, une sorte de proconsulat de la vulgarité et du volontarisme. Ce volontarisme risque d'être suivi de si peu d'effets que désordre et violences sans conscience en prospèrent ».

Merci, Michel Cardoze. Non parce que vous dites la même chose que nous. Mais parce que voulez réorienter le débat politique selon ses véritables enjeux et selon les menaces auxquelles la nation tout entière est réellement exposée.

HUBERT VÉDRINE

Des idées pour la France

Sarkozy
**Du pouvoir
personnel**

p. 3

Idées
**Régis
Debray**

p. 9

Conforama-Sorbonne

Plus nouvelle encore que la Sorbonne Nouvelle, nous avons aujourd'hui Sorbonne Conforama. C'est un communiqué de presse du 15 janvier 2008 émanant de la direction de Conforama à Lognes (Seine-et-Marne) qui annonçait ce jumelage.

Le communiqué titre modestement : « *Conforama s'associe à la prestigieuse Université Panthéon Sorbonne pour créer la DM Academy* ». (1)

De la part de communicants chevronnés, on eût pu craindre ceci, moins modestement énoncé : « *L'Université Panthéon Sorbonne s'associe à la prestigieuse Société Conforama pour créer l'Académie des Directeurs de Magasin* », (car telle est la signification de DM).

Peut-être ont-ils voulu réserver le soin de faire une telle annonce au Président d'Université, s'il s'avère que celui-ci est fier de cette opération. En tout cas, et c'est très important quand on est noté au mérite, il aura bien mérité de son ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Madame Valérie Pécresse, en mettant aussi rapidement et aussi spec-

taclairement en application sa fameuse loi LRU : Liberté et Responsabilité des Universités.

On apprend dans ce communiqué qu'il s'agira d'un *nouveau cursus diplômant (Bac+5)* destiné aux *futurs directeurs de magasin sélectionnés conjointement avec l'Université* et qui suivront des *conférences spécifiques à l'univers Conforama* et des *modules managériaux dispensés par l'Université*. Ainsi cette formation restera fermée à la concurrence. On peut donc d'ores et déjà imaginer des jumelages nécessaires avec d'autres Universités : Nanterre *Auchan*, Saint-Denis *Ikea*, Jussieu *Carrefour* ou Tolbiac *Magasins Leclerc*. Mais *Conforama* appartenant au groupe *Pinault Printemps Redoute (PPR)*, peut-être les autres sociétés du Groupe pourront-elles aussi en profiter. *Conforama* semble vouloir leur en ouvrir la porte, une note au bas de ce communiqué faisant

la publicité et soulignant l'importance du Groupe PPR :

- un effectif d'environ 80 000 personnes et un chiffre d'affaires voisin de 18 milliards d'euros (mais attention, il ne faut pas s'exagérer cette importance : notre budget de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a tout de même atteint 24 milliards d'euros en 2007 !).

Dans l'énumération de ses nombreuses filiales, on note plusieurs grandes marques de l'industrie du luxe : Gucci, Yves Saint Laurent, Balenciaga, Boucheron, etc., parfois des fournisseurs des épouses présidentielles, de Rachida Dati ou autres personnalités représentatives des goûts de la femme française.

J'espère que les managers de *Conforama* mêlés à ce projet ne prendront pas *la grosse tête* et qu'ils ne vont pas s'empres- ser d'inscrire sur leur carte professionnelle *Professeur à*

la Sorbonne. J'ai connu un industriel qui avait eu l'idée de fabriquer pour Michelin des porte-clés publicitaires avec en attache un petit *Bibendum* et qui mettait sur ses cartes de visite *Fournisseur de la Sté Michelin*. Il y a eu de même un fermier des environs de Toulouse qui livrait des poulets pour faire des tests sur ce qui se passait quand un oiseau se faisait avaler au décollage par un réacteur et qui de la même façon se proclamait fournisseur d'Airbus.

Du côté des enseignants de l'Université invités à participer à ces partenariats, j'ai suggéré à une historienne spécialiste de la Révolution française de faire sponsoriser son enseignement par les *Galleries Lafayette* moyennant un peu de publicité déguisée au début de son cours. Il m'eût semblé tout à fait judicieux sur le plan commercial d'exploiter la notoriété d'un de nos généraux, célèbre aux États-Unis, même si ce n'est pas l'habitude de mettre un général en première ligne.

Mais tous les universitaires que je connais et que j'ai interrogés sur ces nouvelles possibilités ouvertes à l'Enseignement Supérieur, qu'ils soient parisiens, corses ou québécois, tous prennent plutôt mal la plaisanterie.

Paul VINCENT

(1) *Conforama* est une grande Société internationale et qui pense pouvoir le signifier en utilisant un mot anglais dans un titre qui néanmoins demeure tout aussi mystérieux pour les anglophones que pour les francophones. Devinez ce que veut dire DM ?

royaliste 
BI-MENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE : BERNARD HENRI LÉVY

SOMMAIRE : p.2 : Conforama-Sorbonne - p.3 : Monarchie élective ou pouvoir personnel ? - Ils ont les mains sales - p.4 : 1,53 - NAR et blanc - p.5 : Eldorado - p.6/7 : Continuer l'Histoire - p.8 : Repenser la guerre - p.9 : Candide en Terre sainte - p.10 : St Thomas d'Aquin et la monarchie - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Oligarques en folie.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Monarchie élective ou pouvoir personnel ?

En affirmant dans *Marianne* leur attachement au principe républicain, les signataires de l'appel du 14 février 2008, ont considéré à tort que la monarchie élective pouvait être l'aboutissement d'une forme de pouvoir purement personnel.

Comment des élus peuvent-ils autant méconnaître nos institutions, au point de nier par leurs propos les principes fondateurs de la Constitution de la V^e République, qui, depuis le début, est une monarchie élective ? (1).

Tout simplement, parce qu'ils feignent de confondre encore, au XXI^e siècle, monarchie et pouvoir purement personnel.

Dire que l'hyper présidence de Nicolas Sarkozy dérive vers une forme de pouvoir purement personnel est une chose, dire que celui-ci confine à la monarchie élective est un contresens.

À l'évidence, nos élus ne comprennent rien, ni à la monarchie élective, ni à la monarchie tout court. Ils l'assimilent trop souvent, de manière simpliste, à la monocratie.

Or, la monarchie n'est pas le pouvoir personnel d'un seul homme ou d'une seule femme élu ou dynaste, mais la possibilité pour l'une ou l'autre, d'être, de par sa position historique ou constitutionnelle unique, au-dessus des partis politiques, des clans et des groupes de pression, afin de se consacrer au service de la nation tout entière, défendre son intégrité territoriale et ses intérêts nationaux, lui garantir de par la Constitution, la démocratie ainsi que toute une série de droits fondamentaux, et finalement assurer la continuité historique de l'État, dans le cadre d'une magistrature suprême, permanente, à la fois symbolique et arbitrale, à l'opposé de tout pouvoir purement

personnel, nécessairement arbitraire.

En ne respectant pas la constitution de la V^e République, notamment ses articles 5 et 20, Nicolas Sarkozy dérive en effet vers une forme de pouvoir purement personnel.

C'est au contraire, en assumant la monarchie élective telle qu'elle est définie dans notre constitution, que précisément, il lui est possible d'éviter cette dangereuse inclination à l'autocratie.

La V^e République, monarchie élective n'y est pour rien, c'est le Président de la République qui n'en respecte pas les principes constitutionnels, dont il est pourtant le garant, et notamment celui de la séparation des pouvoirs, qui est en cause.

L'idéal serait de transformer cette monarchie élective en une monarchie tout court, héréditaire et parlementaire, à laquelle se réfèrent constamment nos amis européens du Royaume-Uni, du Danemark, d'Espagne, des Pays-Bas, du Luxembourg, de Belgique, de Norvège, de Suède, de Monaco, du Liechtenstein, chacun étant dans son rôle, le monarque, le gouvernement et le parlement.

Comme disent les Espagnols, le premier des républicains en Espagne, c'est le roi Juan Carlos 1^{er}, que dire de Nicolas Sarkozy ?

Denis CRIBIER

■ (1) Dominique Decherf – « *L'institution de la Monarchie dans l'esprit de la V^e République* », LGDJ, 1979. Ouvrage depuis longtemps épuisé et qui mériterait d'être réédité...

Ils ont les mains sales

On a mis en prison le célèbre *trader* de la Société générale pour qu'il ne puisse pas communiquer avec d'éventuels complices. Mais les patrons voyous du Medef sont toujours en liberté...

Patrons voyous ? Ce n'est vraiment pas convenable d'utiliser cette formule ! Madame Parisot est une femme qui mérite, en tant que femme, le respect ! Et Monsieur Gautier-Sauvagnac a d'excellentes manières ! Sans doute, mais la parité exige que les dames complices de délits aillent en prison comme les messieurs parfaitement habillés qui dirigent des gangs de voleurs, de corrupteurs, d'escrocs multiscartes.

Patrons voyous ! Nous n'avons rien inventé. Celui qui les a justement désignés à la vindicte publique n'est autre que Nicolas Sarkozy, pendant sa campagne de 2007 : « *Voyez comment la contestation de tous les repères éthiques, de toutes les valeurs morales, a contribué à affaiblir la morale du capitalisme, comment elle a préparé le terrain au capitalisme sans éthique et sans scrupule, des parachutes en or, des retraites chapeau et des patrons voyous* ».

Merci, Bernard Maris, d'avoir retrouvé ce beau morceau d'éloquence que le supposé président semble avoir oublié – comme tant d'autres. Mais ce qui est dit est dit et Monsieur Gautier-Sauvagnac est bien l'homme des « parachutes en or » et des « retraites chapeau » : 1,5 millions d'euros ! Et Madame Parisot est bien la patronne d'une organisation où l'on trouve normal de dépenser des millions d'euros pour *fluidifier* les relations avec certains syndicalistes et

dédommager les parlementaires qui rédigent des amendements utiles au patronat.

Merci, Gérard Filoche, de faire la démonstration, semaine après semaine, jour après jour, de cette gigantesque entreprise de corruption. Merci de réclamer, depuis le début du scandale IUMM-Medef, que Monsieur Gautier-Sauvagnac et Madame Parisot soient placés en détention préventive (1). La présidente du Medef, qui faisait semblant de mener une opération mains propres contre l'IUMM au début du moins de mars, a elle-même reconnu que « *beaucoup savaient inconsciemment* », formule inouïe dont elle devrait s'expliquer devant un juge car il est invraisemblable que cette dirigeante n'ait pas été elle-même au courant des pratiques délictueuses que les dirigeants du patronat évoquent volontiers tant ils les trouvent normales !

Mais Gérard Filoche est minoritaire au Parti socialiste. Michel Rocard a publié (*Le Monde* du 5 mars) une tribune intitulée « *Tous derrière Laurence Parisot !* ». Tel est le mot d'ordre : la Bonne Dame du Medef est soutenue par François Fillon et les principaux éditorialistes du pays ; elle bénéficie du silence gêné ou complice de la quasi-totalité de la classe politique. A l'UMP, au PS, qui touche ? Qui a touché ?

Annette DELRANCK

■ (1) Cf. <http://www.democratie-socialisme.org>

Le 6 mars, la BCE décidait de maintenir en l'état (4 %) son principal taux d'intérêt ce qui renforçait l'euro, à 1,53 dollar ce même jeudi.

Pourtant, le 14 septembre, Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, déclarait que « nous surveillons de très près » les évolutions sur le marché des changes et confessa le 1^{er} octobre que « nous commençons à être très préoccupés » par ces évolutions qui portait l'euro à 1,42. Le même affirmait le 10 octobre que l'Eurogroupe avait « noté avec une grande attention que les autorités américaines ont réaffirmé qu'un dollar fort est dans l'intérêt de l'économie américaine » (1).

Comme la baisse de la monnaie américaine se poursuit, les sourcils restent froncés. Ainsi, le 6 mars, le président de la Commission européenne se déclarait... « préoccupé » par le phénomène tout en déclarant qu'il fallait laisser la BCE « remplir sa mission de lutte contre l'inflation » par une politique qui n'est pas la cause de la réduction des exportations – ce qui a immédiatement convaincu les salariés français victimes de délocalisations.

Quant à Jean-Claude Trichet, il déclarait ce même 6 mars avoir « noté avec la plus extrême attention les déclarations des autorités [américaines] selon lesquelles un dollar fort sert les intérêts des États-Unis ».

Je note quant à moi que MM. Juncker, Barroso et Trichet se foutent de nous avec un art consommé.

Sylvie FERNOY

(1) Pour plus de précisions, mon article dans *Royaliste* n° 912, page 3

La Nouvelle Action Royaliste a recouru à plusieurs reprises au vote blanc ces dernières années lors des élections nationales. Cet appel au vote blanc n'est pas neutre.

Ce mode d'expression est mal connu, et pour cause : aux termes de l'article L 66 du code électoral, les bulletins blancs sont assimilés aux bulletins nuls et ne sont pas comptabilisés pour l'établissement des résultats d'une votation.

Ce geste est pourtant fondamentalement différent de l'abstention, puisque l'électeur inscrit devient électeur votant, il passe de la passivité à l'action (nous mettons à part les théories anarchistes de l'abstention active). L'appel au vote blanc est donc un acte politique s'inscrivant dans le périmètre du civisme, la Nouvelle Action royaliste se montrant donc plus respectueuse des institutions républicaines que des partis dits de gouvernement, qui ont eux prôné l'abstention comme le PCF au deuxième tour de la présidentielle de 1969 (malgré le trompeur *blanc bonnet et bonnet blanc*...) et en 2000 lors du référendum sur le quinquennat, le RPR lors du référendum de novembre 1988 sur le statut de la Nouvelle Calédonie ou encore le MRC par la voix de Georges Sarre aux élections européennes de 2004.

Pourquoi cette exclusion de ce mode d'exercice du devoir civique ? C'est dès 1807 que le Conseil d'État décide que les *billets blancs* doivent être décomptés du nombre de votes émis. À l'avènement de la

II^e République, les textes laissent ouverte une interprétation favorable à la comptabilisation du vote blanc. Le décret du 28 octobre 1848 prévoit par exemple la seule exclusion du total les bulletins contenant une désignation inconstitutionnelle. L'hésitation se termine avec la loi électorale du 15 mars 1849 dont l'article 57 fixe la règle d'exclusion des bulletins blancs et nuls, règle demeurée intangible.

L'électeur blanc, « ce citoyen cohabitant forcé de l'électeur nul » (1), est considéré comme un irrésolu, un ignorant voire un lâche qui n'ose ni choisir ni s'abstenir de peur que dans le village on glose sur son dos. Or le vote blanc peut au contraire traduire un haut niveau d'exigence civique envers l'offre partisane. Tant qu'il n'est pas reconnu, le malade qu'est la classe politique établie n'a pas vraiment conscience de son degré de fièvre puisqu'elle casse son thermomètre. Un élu oublie vite qu'il n'a pas tout à fait convaincu quand il a été élu à la majorité absolue sur le papier. À la reconnaissance du vote blanc sont opposés des arguments qui rappellent parfois ceux employés contre le droit de vote des femmes.

La revendication se fait cependant croissante, les défenseurs s'organisant même au niveau international, puisque seule la Suède le reconnaît. Les propositions de loi ont été très nombreuses, depuis celle

du sénateur Charles Pasqua (qui fut deux fois ministre de l'Intérieur, donc des élections, par la suite...) en juin 1978.

L'argument de la difficulté juridique et du risque de blocage des institutions, souvent avancé, n'est guère convaincant. Le seul article de la Constitution à modifier est le 6, qui dispose que le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Une fois cette rédaction allégée en *majorité simple*, sachant que seuls les deux candidats arrivés en tête peuvent se maintenir, le président peut être élu avec un score inférieur à 50 %, comme le président des États-Unis, dont on ne sache pas qu'il est un chef de l'État faible. La même logique s'appliquerait au référendum. Dans les deux cas, l'enjeu est si fort que des scores élevés sont garantis - le taux de vote blanc fut très faible à l'élection présidentielle de 2007. Quant aux assemblées élues à la représentation proportionnelle, si certains sièges n'étaient pas pourvus, ce serait un rappel permanent aux élus qu'ils n'ont pas fait le plein des voix, et qu'il existe des électeurs légalistes insatisfaits.

La reconnaissance du vote blanc est donc un nouvel épisode de la lutte pour l'extension des droits civiques, afin qu'il n'y ait plus dans ce pays d'électeurs transparents.

Romain BEAUMONT

(1) Olivier Durand - « *Le vote blanc : pour un suffrage vraiment universel* », L'Harmattan, 1999, prix franco : 22 €.

 Achat immédiat

Eldorado

L'immigration est un phénomène mondial. La France ne saurait faire cavalier seul.

L'un des axes prioritaires de la présidence française de l'Union européenne sera l'élaboration d'un Pacte européen sur l'immigration. Parallèlement, le gouvernement prépare une énième réforme de la politique d'immigration en introduisant l'idée d'un quota annuel voté chaque année par le Parlement. Le président Sarkozy a annoncé devant le Parlement sud-africain au Cap le 28 février que ce *plafond* comporterait des *sous-catégories* par motifs d'immigration - travail ou regroupement familial - et qu'il serait *négocié* avec les pays d'origine dans le cadre des *accords de gestion concertée des flux migratoires*.

Outre que l'on peut s'attendre en France à des débats interminables et particulièrement obscurs sur ces *quotas*, même s'ils sont déjà pratiqués chez plusieurs de nos voisins et aux États-Unis, la politique de l'immigration est, par le biais de la *négociation*, officiellement érigée en instrument de la diplomatie. Elle sera l'un des déterminants de notre politique étrangère, puisqu'il est affirmé qu'elle ne sera pas laissée seulement à l'appréciation du pays d'accueil mais à la décision du pays de départ. Or, en même temps, elle échappe désormais au ministère des Affaires étrangères puisque ces missions sont confiées au nouveau ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement.

La création d'un espace unique européen, l'espace

Schengen, aurait supposé depuis longtemps l'adoption d'une politique commune du contrôle des frontières. Pierre Mazeaud a été chargé d'un rapport sur les pratiques des États membres de l'Union en matière d'immigration et d'asile. La difficulté est que le débat traverse chacune des sociétés nationales et que l'on ne saurait se contenter de faire de l'intergouvernemental en la matière. Les situations sont en outre très diverses.

Une autre approche est celle qui s'inscrit dans la suite du rapport Attali lequel suppose les besoins de main d'œuvre sur la base de la démographie européenne. Faussement objective, elle ne fait pas l'unanimité et est contestée sur de simples bases mathématiques et économétriques. Mais surtout, en partant de la seule demande, elle minimise la dimension mondiale du problème, c'est-à-dire celle de l'offre.

Les politiques et nombre d'experts pensaient avoir trouvé la parade en prônant le développement, sans en avoir encore inventé les secrets. Si les pays de départ se développaient, pensait-on, les migrations allaient diminuer ou au moins être sélectionnées. C'est plutôt l'inverse qui se passe. Le fameux *codéveloppement* repose sur l'idée que les immigrés qui envoient de l'argent à leurs familles ou terroirs d'origine aboutissent à stabiliser leurs parents et compatriotes. Alors que l'exemple de leur réussite (puisque'ils font ainsi la preuve qu'ils disposent d'une capacité d'épargne) incite ceux-ci à partir en plus grand nombre.

Le raisonnement est plus que contourné.

Finalement, les experts s'en prennent à la démographie des pays en voie de développement : la solution ne doit pas être dans l'émigration mais dans la régulation des naissances. On peut s'attendre à une recrudescence des objurgations dans ce sens à la faveur des *négociations* annoncées. Pourtant, quoique souhaitable dans l'absolu, on connaît les limites d'une politique volontariste de la population, tant chez nous pour faire remonter les taux de natalité, que dans les pays pauvres pour réduire les taux de fécondité.

Il faudrait au contraire renverser la problématique et envisager les migrations sous un angle politique, voire géopolitique, dans les pays de départ comme dans les pays d'accueil. C'est au fond des choses une question d'équilibre international. La circulation des marchandises et des services, sinon celle des capitaux, est plus ou moins bien prise en compte par des organisations internationales. Celle des hommes exigerait aussi un cadre international. Mais puisqu'il s'agit d'hommes et de femmes, disposant de droits universels garantis par des chartes, des conventions et des constitutions, et non simplement d'une *main d'œuvre* ou une *force de travail*, ce cadre ne saurait être économique ni même social. Il doit être d'abord politique. Il y va dans les pays d'accueil autant que dans les pays de départ, de la survie ou de la promotion de la démocratie et de la paix.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **GRANDE-BRETAGNE** – Le prince Harry, âgé de 23 ans, troisième dans l'ordre de succession au trône d'Angleterre était engagé, depuis trois mois avec son régiment le prestigieux *Blues and Royals*, en zone de combat dans la province d'Helmand au sud de l'Afghanistan. Son affectation sur le théâtre des opérations avait été tenue secrète pour des raisons de sécurité et il servait sous le nom de « *sous-lieutenant Wales* » : le jeune prince aurait été, en effet, une cible de choix pour les combattants taliban. Le magazine féminin australien *New Idea* ayant inconsidérément publié l'information, le prince Harry a regagné, contraint et forcé, la Grande-Bretagne. Interrogé à son retour, il a déclaré : « *je suis déçu. Je pensais que je pourrais aller jusqu'à la fin... j'aurais aimé rester avec mes gars* ».

♦ **ROUMANIE** – Selon un sondage d'opinion publié dans le grand quotidien *Evenimentul Zilei* (*L'Événement du jour*), 22,6 % des Roumains font confiance au roi Michel I^{er}, le plaçant en quatrième place des personnalités politiques du pays. Agé de 86 ans le roi Michel vit à Bucarest dans le palais Elisabeta que lui attribue le gouvernement au titre d'ancien chef de l'État.

♦ **FRANCE** – Marie Drucker prépare un numéro du magazine *Droit d'inventaire* qui sera consacré aux monarchies et sera prochainement diffusé sur France 3. Cinq enquêtes qui sont autant de questions et de révélations sur les têtes couronnées. Commentées par Max Gallo, elles reviendront notamment sur le sacre d'Elisabeth II, sur les critiques qui ont secoué Buckingham Palace en 1992 (annus horribilis) ou montreront comment le roi Juan Carlos s'est affirmé comme le champion de la démocratie espagnole. Enquêtes suivies d'un débat : « *A quoi servent les rois dans les démocraties aujourd'hui ? Pourquoi, deux siècles après la Révolution française, continuent-ils à nous fasciner ? La France de la I^{re} République a-t-elle hérité du faste et des rites monarchiques ?* » débat auquel participeront Stéphane Bern, Frédéric Mitterrand et Jorge Semprun, ancien ministre espagnol de la Culture.

♦ **GÉORGIE** – Le prince Georges Bagration Moukhrani, neveu de la grande-duchesse Léonida de Russie, et prétendant au trône royal de Géorgie, est décédé à Tbilissi au mois de janvier. Ainsi qu'il l'avait indiqué à Philippe Delorme de *Point de Vue* il y a quelques mois, ce sera son fils cadet David, qui parle géorgien et vit dans le pays, qui assurera la succession dynastique et non son fils aîné Ereklé. En octobre dernier, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, le chef de l'Église orthodoxe géorgienne, le patriarche Ilya II, avait pris ouvertement parti pour une restauration monarchique : « *La Géorgie doit d'abord devenir une république parlementaire et puis, si le peuple le juge nécessaire, nous pourrions examiner les voies d'un rétablissement du trône pour une monarchie constitutionnelle* ».

Continuer l'Histoire

Ancien conseiller diplomatique de François Mitterrand, ancien ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine poursuit de livres en rapports ses réflexions sur la mondialisation – trop souvent mal analysée – et sur la politique extérieure de la France que certains membres de l'élite européiste voudraient moderniser au point de la faire disparaître. Contre les naïvetés des « droits de l'homme » et les illusions des fédéralistes, Hubert Védrine affirme la possibilité d'une politique française à la hauteur des enjeux internationaux.

■ **Royaliste : De quelle manière faut-il lire le titre de votre livre : *Continuer l'histoire* ?**

Hubert Védrine : Il n'y a pas de fin de l'Histoire. L'Histoire continue. Mais elle risque de continuer sans nous. Ce que nous sommes en train de vivre, c'est la fin du monopole des Occidentaux sur l'histoire du monde. Ce monopole durerait depuis quatre siècles : après les grandes découvertes, il y eut l'évangélisation puis la promotion des droits de l'homme qui s'inscrivent dans la même démarche. N'oublions pas non plus la colonisation : sous la III^e République, la gauche française disait que les races supérieures avaient le devoir d'éduquer les races inférieures !

Le monde multipolaire dont parlait Jacques Chirac dans ses discours est en train de se constituer. Nous verrons des peuples retourner contre les Occidentaux les mécanismes mondiaux que ceux-ci ont mis en place.

■ **Royaliste : De quelle manière ?**

Hubert Védrine : Nous allons découvrir que les marchés financiers n'opèrent pas sur un monde plat, où l'on rencontrerait partout le même *homo œconomicus*. Un capitaliste chinois, c'est d'abord un Chinois. Regardez les entreprises indiennes et les fonds souverains qui achètent des entreprises occidentales : nous ne sommes qu'au début de nos surprises. Les Occidentaux sont exposés à un choc démographique, économique, stratégique, culturel et ils ne sont pas prêts à affronter cela. Ils disent qui est *État-voyou* et qui ne l'est pas, ils décident des sanctions... Mais c'est seulement un point de vue : celui des Américains et des Européens.

■ **Royaliste : Il y a bien quelques différences entre eux ?**

Hubert Védrine : La seule différence, c'est que les Européens n'aiment pas le recours à la force parce qu'ils trouvent que c'est vulgaire : ils croient à la communauté internationale, à la morale, à l'exemplarité.

Leur seule réponse, c'est le droit de l'hommisme : je trouve cela complètement accablant ! Je suis bien entendu pour la défense des Droits de l'homme en tous lieux. Mais ceux qui se rendent populaires en les invoquant à tout moment n'ont pas la moindre formule pour les appliquer en quelque endroit que ce soit. Même en Tunisie, pays homogène, qui a un bon niveau de développement économique, qui bénéficie d'une classe moyenne, le président Ben Ali n'a jamais fait un seul pas dans le sens de la démocratisation. Vous savez que le moindre opposant est tabassé et mis en prison. Or nous ne sommes même pas capables d'influer sur la politique tunisienne ! Dans ces conditions, que pouvons-nous faire en Chine ?

Heureusement, les pays que j'évoque vont se démocratiser comme nous : non parce qu'une quelconque ONG leur a demandé de le faire mais pour des raisons internes. Nous savons que cela prend du temps : les femmes, en France, n'ont voté qu'en 1945.

Les responsables politiques ne sont pas courageux : Nicolas Sarkozy disait pendant sa campagne qu'il voulait mettre les droits de l'homme au cœur de la politique étrangère - ce qui a fait plaisir à André Glucksmann et à quelques autres. Mais il ne peut pas réaliser ce beau programme : aucun président français ne peut décider de ne plus acheter de pétrole aux Saoudiens tant qu'ils n'auront pas instauré la démocratie, aucun ne peut décider qu'on arrête d'exporter vers la Chine. Un président est élu pour assurer sur tous les plans la sécurité du peuple qui l'a élu. Selon cette politique générale, il faut faire le mieux possible pour les droits de l'homme. Mais on ment quand on dit que c'est une priorité absolue : ce n'est qu'un discours de remplacement qui comble un vide, et ce vide c'est l'absence d'analyse du monde tel qu'il va.

En fait, les Européens modernes voudraient vivre dans une grande Suisse en ignorant le reste du monde. Mais ils ne savent pas que c'est impossible et ils continuent à tenir des propos irréalistes. Ils peuvent aussi être pris de panique si leur ingénuité est tout à coup prise en défaut.

■ **Royaliste : Que proposez-vous ?**

Hubert Védrine : Nous n'échapperons pas à une redéfinition d'ensemble de la politique internationale. Elle sera de même ampleur qu'en 1945 - à

cette différence que c'étaient alors les vainqueurs de la guerre qui dictaient leurs conditions.

Dans le rapport que j'ai récemment rédigé, j'ai constaté que les Français ne sont pas originaux quand ils jugent que la mondialisation est plus négative que positive : tous les peuples occidentaux - même les Américains, même les Anglais - disent la même chose. C'est le patronat qui dit que les Français se singularisent par leur hostilité et leur incompréhension alors que la mondialisation serait un jeu gagnant-gagnant comme disent les économistes.

Je récuse les campagnes de propagande sur les bienfaits de la mondialisation fondées sur l'idée que les Français sont des imbéciles. La mondialisation est un fait. Il s'agit de savoir comment nous faisons. Les dogmatiques de l'ultra-libéralisme veulent seulement ouvrir et adapter. Il faut combiner les politiques. Les Européens devraient être capables de faire ce que les Américains font : ils ouvrent un peu leurs frontières (moins que celles des autres pays), ils procèdent aux adaptations nécessaires mais ils ont des politiques de protection sur certains secteurs sensibles et à certains moments - alors qu'en Europe nous n'osons pas décider des protections nécessaires et réguler l'économie. Nous devons avoir une politique pour la France dans la mondialisation et convaincre nos partenaires de sa pertinence au lieu de leur adresser de beaux discours. Nous pouvons combiner tous nos atouts et nous en sortir.

■ Royaliste : Dans les milieux dirigeants, beaucoup affirment qu'une politique étrangère française n'est ni possible ni souhaitable...

Hubert Védrine : Il y a en effet toute une campagne pour *moderniser* notre politique étrangère et il y a même des fédéralistes qui disent qu'elle n'a plus de sens et qu'il faut passer à une politique européenne ; il y a des atlantistes, plus nombreux que dans le passé récent, qui disent que notre politique est conçue pour embêter les Américains et qu'il faut en finir avec ces

provocations pour intégrer complètement le bloc occidental.

Je pense au contraire que la France doit avoir sa propre politique étrangère, comme tous les autres pays, qu'il s'agisse des États-Unis ou du Laos. Je le dis brutalement mais nous sommes un des rares pays au monde où des responsables politiques et des intellectuels se posent ce type de questions. Ils disent qu'il faut *moderniser*, en fait ils veulent normaliser : ils n'ont jamais accepté de Gaulle, ni la synthèse gaullo-miterranéenne en politique étrangère.

■ Royaliste : Que pensez-vous du projet de réintégration complète dans l'Otan ?

Hubert Védrine : La position de la France dans l'Otan est bonne et il n'y a rien à changer : nous ne sommes pas dans les engrenages automatiques, notre participation est fonction de nos propres choix. Le problème de l'Otan, c'est son élargissement perpétuel sans discussion. Que fait l'Otan en Afghanistan ? Personne ne connaît ses objectifs dans cette région très compliquée. Il se trouve que Nicolas Sarkozy, en raison de sa culture politique pré-gaulliste, considère qu'il faut complètement réintégrer l'Otan. Il n'est pas vraiment poussé par l'état-major : certains militaires sont tentés par les postes que la réintégration leur offrirait, mais beaucoup sont très réticents. Dans mon rapport, j'ai écrit que la réintégration ne servirait à rien, qu'elle n'est pas dans notre intérêt, que contrairement à ce que croit Nicolas Sarkozy nous n'aurons pas plus d'influence sur les États-Unis en y entrant.

En revanche, le coût politique sera très élevé car dans le monde entier ce retour à l'Otan sera interprété comme la fin de l'autonomie de la politique française.

En plus, cela n'a pas de sens de discuter avec l'administration Bush qui est sur sa fin. Tel n'est pas l'avis de l'Élysée qui pense qu'on peut obtenir des concessions importantes d'un président affaibli. Lesquelles ? Des postes pour des militaires français ? Cela n'a



aucun intérêt : un général français dans l'Otan a autant d'importance qu'un ministre d'ouverture dans le gouvernement actuel. Quant à la demande sur la défense européenne, Nicolas Sarkozy l'a formulée de façon tellement vague qu'il pouvait effectivement obtenir une satisfaction. Mais nos partenaires européens n'ont pas du tout envie qu'il y ait un pilier européen dans l'alliance car cela implique plus de dépenses militaires, plus de responsabilités, plus de risques et d'éventuelles disputes avec les Américains - qu'ils veulent éviter.

■ Royaliste : Comment jugez-vous le projet de bouclier américain en Europe ?

Hubert Védrine : Il n'y a pas d'entité européenne qui soit capable de dire juridiquement qu'elle accepte ou qu'elle n'accepte pas des missiles américains. Si les Polonais et les Tchèques pensent que c'est bon pour eux, l'Union européenne ne peut pas refuser.

Dans un monde idéal, les Américains devraient commencer par expliquer en quoi les boucliers sont utiles. Comme l'explique Zbigniew Brzezinski, les Américains veulent toutes les sécurités à la fois : tous les systèmes offensifs, tous les systèmes défensifs, tous les systèmes dissuasifs. L'idée de devoir

leur sécurité à la dissuasion nucléaire qui suppose la vulnérabilité mutuelle - y compris la leur - est une idée qui leur a toujours fait horreur. Ils voudraient croire qu'on a trouvé un système défensif hermétique qui va permettre de se dispenser de la dissuasion. Bien sûr on ne le trouve pas. Mais l'idée du bouclier ressurgit périodiquement, selon les lubies politiques et les intérêts de l'industrie américaine. De plus, le projet de bouclier en Europe permet accessoirement d'entretenir la discorde dans l'Union européenne et de défier la Russie.

Sur le fond, la position des Américains n'est pas cohérente : ils disent qu'ils ne laisseront jamais l'Iran disposer de capacités nucléaires offensives mais en même temps ils veulent mettre des systèmes défensifs contre l'Iran. Il n'y a pas eu de discussion entre Américains et Européens, ni entre Européens. D'ailleurs, il n'est pas sûr que l'idée du bouclier survivra au départ de Bush.

Propos recueillis par B. La Richardais

📖 Hubert Védrine - « *Continuer l'histoire* », Fayard, prix franco: 10 €. [Achat immédiat](#)

📖 Hubert Védrine - « *Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation* », Fayard, prix franco: 10 €. [Achat immédiat](#)

Repenser la guerre

Nous pensons la guerre selon les images du passé et nous regardons à la télévision diverses opérations militaires comme si nous n'étions pas impliqués. Il est urgent de réfléchir sur la guerre selon les menaces auxquelles nous sommes confrontés et en fonction de son enjeu politique.

Quelle est aujourd'hui notre représentation de la guerre ? Valmy ou la levée en masse. Les tranchées de 1914-1918. Les chars de Guderian, le débarquement de Normandie, les bombardiers B 52 sur le Viêt-Nam. Guerres de masses et guerres d'enfer. Avec toujours plus de technologie.

Quel est notre sentiment sur la guerre ? *Plus jamais ça !* Et plus exactement, *plus jamais ça chez nous* car nous nous accommodons très bien de ce que nous voyons sur nos écrans : guerres en Irak et au Liban ; bombardements de la Yougoslavie ; opérations lointaines, vraiment très lointaines, en Afghanistan. Du moralisme, du voyeurisme, des chèques pour l'humanitaire, des pulsions punitives - le tout sur fond d'indifférence. Le service militaire, c'est terminé et on se souvient à peine que nous disposons de l'arme nucléaire.

Nous, les citoyens français, nous ne pouvons en rester là pour deux raisons décisives :

- l'armée française est engagée dans plusieurs opérations extérieures - dans les Balkans, en Asie, en Afrique - et, chaque année, des soldats français sont tués lors de missions spéciales ou dans leurs tâches de protection des populations (déminage...) ;

- dans un monde qui est et restera dangereux, la France

risque d'être engagée dans des conflits militaires de plus ou moins grande intensité.

Mais la nation française est-elle bien préparée à la guerre par ses élites ? Oui et non car nous sommes depuis la fin de la guerre froide dans une situation paradoxale. Les dirigeants politiques prennent des risques graves en toute inconscience stratégique et politique - de la *guerre morale* de MM. Jospin et Chirac contre Slobodan Milosevic à la décision prise par Nicolas Sarkozy d'accroître notre engagement en Afghanistan. Les militaires, au contraire, ont compris qu'il fallait repenser notre stratégie et envisager les guerres présentes et à venir selon des objectifs politiques clairement définis.

Un bon exemple de cette nouvelle intelligence de la guerre nous est donné par le général Vincent Desportes, qui commande le Centre de doctrine d'emploi des forces de l'armée de terre (1).

La réflexion principale ne porte plus sur notre force de dissuasion : nos armes nucléaires sont essentielles car elles préservent la nation française de la menace d'anéantissement - d'où qu'elle vienne. Mais elles ne garantissent pas la France et les Français contre la menace d'affrontements armés conventionnels mais très évolutifs : c'est selon ces évolutions que la doctrine militaire

française doit être transformée.

Les guerres menées depuis 1991 montrent que la partie classique des opérations (bombardements massifs ; grandes offensives mécanisées) se restreint (elles durent quelques semaines) sans être décisives : les Américains arrivent rapidement à Bagdad et à Kaboul, mais les guerres d'Irak et d'Afghanistan sont loin, très loin d'être terminées...

Échecs localisés ? Non. Les adversaires des États-Unis, des forces de l'Otan, des Israéliens ont changé de nature et de tactiques. Mais la stratégie américaine continue d'être fondée sur l'idée d'une opération rapide, très précise grâce à la haute technologie et réglant définitivement le problème. Les Américains ont tort de croire que leur supériorité technologique est déterminante, que les forces adverses entreront toujours dans leurs plans pour se faire détruire et que l'ennemi du coin de la rue ou de la vallée perdue est un barbare stupide.

C'est ignorer la vieille loi du contournement (nous nous souvenons de la ligne Maginot), mais aussi la force et la ruse de combattants qui sont aussi des militants. La récente guerre du Liban a démontré que des combattants animés d'une idéologie forte et utilisant des armes et des technologies simples (téléphones et ordinateurs

portables) pouvaient infliger des pertes sévères à l'armée israélienne malgré sa formidable puissance de feu (2). Comme l'armée américaine, Tsahal est conçue pour la bataille classique, non pour la guerre asymétrique du faible contre le fort.

De plus en plus on se battra en ville, ce qui est coûteux en vies humaines, parmi une population qu'il est capital de rallier à sa cause. Dans ces batailles, le renseignement militaire d'une part et les médias d'autre part joueront un rôle déterminant. Le général Desportes expose ces nouvelles données de manière détaillée et montre comment l'armée française doit en tenir compte - dans la formation de ses soldats, dans la conception de ses équipements, dans la doctrine d'emploi de ses forces - pour remplir ses missions. Surtout, il affirme tout au long de son livre une conviction fondée sur les expériences irakienne et afghane : contrairement à ce que pensent les Américains, la guerre est un acte politique, dans la décision initiale qui y conduit, dans la manière dont elle est menée (l'adhésion de la population concernée) et dans sa finalité. D'entrée de jeu, l'objectif premier doit être la préservation ou l'instauration d'un pouvoir politique légitime (État de droit) et se légitimant par les services concrètement rendus au peuple : fourniture de pain, d'eau, d'électricité, de travail, force de police vouée à la sécurité dans la rue et au maintien de la paix civile.

Il faut que l'intelligence politique des militaires éclaire les dirigeants de notre pays : ignorants les réalités de guerres probables, obsédés par leurs problèmes comptables, les oligarques de droite et de gauche devraient au moins savoir ce qu'il en coûte de préparer les guerres du passé.

Jacques BLANGY

(1) Général Vincent Desportes - « *La Guerre probable* », Economica, 2007. prix franco : 19 €. [Achat immédiat](#)

(2) Cf. Michel Goya - « *Dix millions de dollars le milicien* », in *Politique étrangère*, 1/2007. Armand Colin, prix franco : 20 €. [Achat immédiat](#)

Candide en Terre Sainte

Régis Debray en Terre Sainte se veut donc candide. Mais rien de plus ambigu dans notre langue et notre tradition littéraire que cet adjectif qui précisément suggère que le candide ne le soit pas tant que cela et que sa prétendue naïveté constitue un masque et une arme pour débusquer les mensonges et les faux-semblants. Faisons simplement crédit à l'auteur de sa bonne foi et de son désir de ne pas trop s'encombrer d'idées toutes faites ou de jugements a priori. Dieu sait si dans cet Orient compliqué il est commun de prendre feu au gré de ses passions, fussent-elles les plus nobles. Les engagements politiques ne sont pas moins redoutables que les *préjugés* religieux dès lors qu'ils se vouent à une cause unique revendiquée contre toutes les autres. Et qui serait assez libre, dégagé de sympathies ou d'antipathies pour juger sereinement les hommes et les enjeux contradictoires qui mettent la région en perpétuel état de guerre ?

Donc, notre candide s'en est allé dans cette région sensible entre toutes, fort d'une double mission confiée par deux autorités apparemment peu accordées. François Maspero, figure symbolique d'une tradition militante et culturelle de gauche avait suggéré à son vieux compagnon une enquête sur *les pas de Jésus* pour apprécier peut-être les contrastes entre héritage et réalité. Jacques Chirac, par ailleurs, désirait que l'intellectuel qui s'était distingué par son retour à la culture des religions lui fasse un rapport circonstancié sur « *les coexistences ethnico-religieuses* » du Proche-Orient en procédant à la plus large investigation auprès de toutes les communautés intéressées. Notre ami est donc allé traîner ses guêtres dans l'in vraisemblable laci qui serpente entre les hauts murs, les frontières cadénassées des États et les *replis identitaires*. Sans être le croyant d'une confession particulière, il était contraint à chaque pas de revenir à ses réminiscences bibliques et évangéliques pour tenter de faire revivre le passé dans un contexte géographique souvent méconnaissable mais aussi pour mettre en rapport et en tension la bonne nouvelle ici semée et ce qu'il en est advenu là où le Christ pouvait librement se promener il y a 2000 ans. C'est le premier contraste saisissant. L'Évangile nous fait rêver avec ses pérégrinations à travers des territoires traversés sans difficultés alors qu'aujourd'hui l'obstacle est permanent entre Israël, les territoires occupés, et le Liban ou la Syrie, sans compter ce qui est sensé revenir à un État palestinien. Faut-il insister ? L'actualité est permanente, et les dernières nouvelles de Gaza ne font que renforcer le sentiment d'une impasse sans remèdes.

Mais dans le récit du candide, sans cesse les fils s'entrelacent et on voit mal d'ailleurs comment il pourrait en aller

autrement à propos d'une terre où les trois monothéismes coexistent et alimentent les incompatibilités politiques. L'observateur complètement imbriqué dans l'imbroglio politico-religieux, les rapports de force et l'ensemble des coordonnées locales a peu d'indulgence pour les points de vue d'éminence qui font fi des contingences. Le sociologue n'a que méfiance, sinon mépris pour les contemporaines retrouvailles œcuméniques : « *Le dialogue inter-religieux, cette invention hypocrite et lénifiante de la fatigue d'être soi, vaut sans doute mieux que la levée des ponts-levis entre châteaux forts, mais n'oublions pas que religion et dialogue sont des mots qui jurent. Si le dialogue leur avait été naturel, les religions se seraient épargnées la peine de naître.* » Une telle affirmation ouvre, à mon sens, tout l'abîme vertigineux d'une situation sans recours, mais elle fait l'impasse sur des avancées encore improbables que notre candide dessine sans vouloir les reconnaître.

A première vue, tout est désespéré, et rien n'échappe au redoutable observateur des impossibilités de sortir d'un conflit dont les antagonistes n'ont nulle envie d'être délivrés. Et il faut bien admettre que ce n'est pas par pessimisme invétéré que Régis Debray a abouti à un tel constat. L'espoir mis dans la constitution d'un État palestinien se heurte à une dynamique inexorable d'éclatement des territoires et d'incapacité institutionnelle de l'autorité sensée accéder à la pleine souveraineté politique : « *Il est clair qu'on n'a pas pris le chemin d'une nation-building, mais de la déconstruction de toute gouvernance de l'autre côté du mur. C'est l'envers logique d'une annexion programmée à moyen terme (trente ans) et qui sera entérinée le moment venu.* » Avec le recul du temps, accords d'Oslo et plan de Genève apparaissent comme relevant de la méthode Coué, démentis par un processus d'anarchie intérieure et de prolifération mafieuse. Les concessions apparentes de l'État hébreu ne donnent même pas le change quant à la réalité : « *Se profile en résumé, au lieu de l'État palestinien annoncé et souhaité par tous, un territoire israélien encore inaperçu, avec, enclavées trois municipalités palestiniennes autogérées.* »

Mais puisque le conflit inter-religieux demeure le fond identitaire qui rend impossible une résolution rationnelle de type politique, il y a lieu de revenir sur l'appareil conceptuel et sociologique de Régis Debray. Il me permettra de lui opposer quelques objections de principe et de méthode. Dans sa perception très durkheimienne du phénomène religieux, il me semble qu'il ne marque pas suffisamment certaines différences qui ressortent pourtant de ses propres observations. Qu'il s'agisse du père Chouchani, curé de Nazareth, des dominicains de l'école biblique de Jérusalem, des diverses communautés chrétiennes à la fois tournées vers la réconciliation avec Israël et la reconnaissance de la légitimité palestinienne, il se dessine tout de même une tierce solution par le haut, qui sans pouvoir embrayer encore sur le politique, permet de sortir des enfermements identitaires. Dans la même ligne peut-on ignorer la dimension exceptionnelle d'un Jean-Paul II et d'un Jean-Marie Lustiger comme médiateurs possibles d'une *métanoïa* qui défie les déterminismes désespérés de l'éternel retour du même ?

■ Régis Debray - « *Un candide en Terre sainte* », Gallimard, prix franco : 24 €.

 Achat immédiat

par Gérard Leclerc



Saint Thomas d'Aquin et la monarchie

On aurait tort de croire que les revues spécialisées en philosophie ou en théologie sont réservées aux seuls praticiens de ces disciplines. On trouvera, par exemple, dans la dernière livraison de la *Revue thomiste*, une étude dont la lecture ne retiendra pas uniquement l'attention des médiévistes (1).

A un moment où l'on réfléchit à nouveaux frais, du point de vue de l'historien comme du philosophe et du théologien, à l'articulation du religieux et du politique, il n'est pas sans intérêt de faire le point sur la philosophie politique de saint Thomas d'Aquin. Le P. François Daguet montre avec une grande clarté comment, à condition d'éviter tout anachronisme, on trouve dans l'œuvre du Docteur angélique – et pas seulement dans l'opuscule, d'ailleurs inachevé, qu'est le *De Regno* – les principes d'une philosophie politique qui peut encore éclairer avantageusement nos débats les plus actuels.

On sait que l'Aquinate a servi, au siècle dernier, de porte-drapeau à des revendications parfois passionnelles, particulièrement dans l'intelligentsia catholique. Les uns y cherchaient une justification de la monarchie, les autres des fondements pour une démocratie renouée. Un des plus grands représentants du thomisme contemporain, Jacques Maritain, développa de son côté, et au-delà de tout esprit purement partisan, une authentique philosophie politique. Se réclamant d'abord, durant son long compagnonnage avec Maurras, du principe monarchique, il mit progressivement sur pied, après la condamnation de l'*Action française*, une philosophie de la démocratie dans le cadre d'un gouvernement républicain. Récusant les assises philosophiques que la démocratie avait héritées de la modernité, il

tenta de les renouveler d'une manière qui demeurât étrangère au catholicisme libéral et dans un esprit indépendant de ce que l'on a appelé la « démocratie chrétienne ».

Maritain échappa-t-il à tout anachronisme dans son interprétation de son maître Thomas d'Aquin ? Au moins ne se sera-t-il jamais présenté comme un historien médiéviste. En tout état de cause, on trouvera dans l'article de F. Daguet de précieuses lumières sur ce que saint Thomas, s'inspirant librement de la pensée d'Aristote, appelait, par opposition au « pouvoir despotique », le « gouvernement politique et royal » : « *il s'agit d'un mode royal de gouvernement, c'est-à-dire reconnaissant la préséance et le pouvoir du souverain, mais politique en ce sens que ce pouvoir n'est pas absolu ou plénier, dans la mesure où les citoyens peuvent s'y soustraire* ». Autant dire que Thomas d'Aquin défend le principe d'une « constitution mixte » dans laquelle un heureux mélange de royauté, d'aristocratie et de démocratie permettrait de préserver la paix civile non seulement en bénéficiant des qualités propres à chacune des formes simples de régime, mais encore et surtout en se prémunissant « contre les risques de déviation attachés à chacune ». Le « gouvernement politique » ainsi compris, et finalisé par le bien commun, doit au surplus s'exercer selon la loi. Le peuple est engagé dans cette œuvre législative qui, assurément respectueuse d'une « loi naturelle » transcendant toute loi positive et conçue

comme participation à la « *Loi éternelle* » divine, « *a vocation à régir l'ensemble des rapports au sein de la cité* ». En bref, « *si en théorie la royauté est le meilleur des régimes, en pratique il faut préférer une constitution mixte* » qui permet à la forme royale de régime, en s'accompagnant d'un mode de gouvernement soumis à la loi, de faire « *participer les différentes composantes de la cité ou du royaume* ». Ajoutons que, pour éviter tout anachronisme, François Daguet ne manque pas de préciser que cette insistance notable sur l'importance du consentement populaire ne préjuge pas de la forme qu'il doit prendre. Ainsi, lorsque saint Thomas utilise le terme *eligere*, il faut le comprendre « *au sens, le plus général et médiéval, de choisir, qui n'implique pas nécessairement celui d'élire* ». Par ailleurs, il faut se garder d'interpréter le consentement « *dans le sens que les théoriciens modernes lui donneront, par exemple à travers la notion de pacte social, celui-ci étant marqué par une conception nominaliste de la personne et de la communauté, et visant à faire pièce à une conception absolutiste du gouvernement du prince* ».

Sans doute François Daguet a-t-il raison d'insister sur le fait que, pourvu d'un sens aigu de la contingence, « *saint Thomas attache moins d'importance à la forme extérieure de gouvernement (...) qu'à son mode* », ce qui donne « *une grande souplesse* » à sa pensée politique et « *explique largement, dans les siècles qui vont suivre,*

(son) étonnante fécondité ». Il reste que l'Aquinate entend bel et bien élaborer d'une part une théologie du politique qui échappe à toute tentation propre à une « *théologie politique* » donnant prise à toutes les confusions entre le spirituel et le temporel jusqu'au risque d'une instrumentalisation, ou même d'une absorption, du premier par le second (2). D'autre part cette théologie, étant partie prenante d'une sagesse chrétienne intégrale, suppose une philosophie du politique dont saint Thomas développe de manière organique et cohérente les grands principes. Parmi ceux-ci la préférence pour une monarchie royale, dans le cadre tempéré d'un régime mixte, me paraît dépasser à ses yeux la simple contingence historique. De ce point de vue, l'excellent travail du P. Bernard Bourdin (3) complète admirablement l'article du P. Daguet. B. Bourdin y souligne comment l'Aquinate, dans son appréciation théologique et philosophique du meilleur des régimes, prend en compte le parasitage que peuvent exercer les passions et les intérêts particuliers sur le choix du détenteur suprême de l'autorité politique destiné à personnifier la totalité du corps politique. Aussi bien, s'il considère qu'en droit un choix électif correspondrait certes mieux à la nature de l'homme, rationnelle et libre, il tient fermement que le système héréditaire constitue, fût-ce par accident, le meilleur moyen de servir le bien commun par delà les intérêts particuliers. Qui oserait prétendre que ces réflexions d'un des plus grands théologiens et philosophes médiévaux sont étrangères à l'actualité ?

Marcel DEMARQUIS

❏ (1) François Daguet, o.p., « *Le meilleur régime politique selon saint Thomas d'Aquin* », *Revue thomiste*, octobre-décembre 2007, prix franco : 22 €.

(2) Sur cette question d'une *théologie politique*, et d'une nécessaire articulation non fusionnelle entre le spirituel et le temporel, voir le débat passionnant entre Carl Schmitt et Erik Peterson évoqué ici même par Gérard Leclerc (*Royaliste* n° 915).

❏ (3) Cf. B. Bourdin, o.p., « *La théologie de l'autorité politique chez saint Thomas* », dans *Aspects de la pensée médiévale*, dir. Y.-Ch. Zarka, P.U.F., 1999, prix franco : 30 €.

 Achat immédiat

CONGRÈS 2008

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 12 et 13 avril 2008. Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 12 avril). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** (formulaire envoyé sur simple demande). Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, **"La politique de Défense nationale"** et, d'autre part, **"Liberté du journaliste et indépendance de la presse"**.

Merci de noter ces dates sur vos agendas.

ADHÉRENTS

Tous les adhérents, à jour de cotisation, devraient maintenant avoir reçu leur carte pour 2008. Si ce n'est pas votre cas c'est peut-être que vous n'êtes pas à jour... pensez à régulariser votre situation.

D'autre part les élections pour le Conseil national auront lieu en mai, les adhérents, remplissant les conditions d'éligibilité, ont reçu un courrier d'appel de candidature. Merci à eux d'y répondre sans tarder quelle que soit leur réponse.

NOUVEAUX LECTEURS

Que vous ayez eu ce journal par internet ou dans sa version papier, sachez que vous pouvez bénéficier d'un **abonnement gratuit de trois mois** (non renouvelable). Il vous suffit pour cela d'en faire la demande et de nous transmettre vos coordonnées postales et internet.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 19 mars** - Normalien, agrégé de philosophie, **François HÉRAN** est démographe et dirige actuellement l'Institut national d'études démographiques. Sa double formation intellectuelle et ses responsabilités lui permettent d'aborder avec rigueur et sérénité **« La sempiternelle question de l'immigration »**, livrée depuis un quart de siècle aux démagogues, aux hypocrites et aux rêveurs.

Sous l'égide de Nicolas Sarkozy, le gouvernement prétend innover en la matière pour mieux conserver son électorat xénophobe ou sup-

posé tel. **« Immigration choisie »**, définition de quotas, chasse aux clandestins : que valent ces méthodes déjà expérimentées par divers pays ?

Surtout, comment envisager l'avenir de la nation française, actuellement vieillissante, sans ce que François Hérán appelle une **« infusion durable »** d'hommes et de femmes venus de l'étranger ?

● **Mercredi 26 mars** - **Daniel Bensaïd** est professeur de philosophie à l'université de Paris VIII. Nous le connaissons depuis quarante ans comme l'un des principaux dirigeants de la Ligue Communiste Révolutionnaire. Nous l'avions accueilli une première fois pour le livre que ce fin lecteur de Péguy avait consacré en 1991 à Jeanne d'Arc et nous avons lu avec grand intérêt son **« Marx l'Intempestif »**.

Nous sommes heureux d'approfondir notre débat à l'occasion de son **« Éloge de la politique profane »**, aujourd'hui mise à mal par la conjonction du marché globalisé et des divers phénomènes du fameux **« retour du sacré »**. La réflexion n'est pas seulement philosophique. Il faut continuer de penser le statut du Politique dans un monde qui tente de le détruire. Il faut

aussi poser clairement les questions de stratégie trop souvent éludées au fil des combats tactiques que nous menons les uns et les autres depuis vingt ans.

● **Mercredi 2 avril** - Chercheur au CNRS, spécialisé dans l'histoire de l'islam des pays arabes du Moyen-Orient, **Pierre-Jean LUIZARD** a notamment publié, après la chute de Saddam Hussein, un ouvrage de référence sur la question irakienne.

Sa nouvelle recherche porte sur **« Les laïcités autoritaires en terre d'islam »**. A l'encontre de la conception française, la laïcité n'est pas nécessairement le corollaire de la République démocratique : en Tunisie, en Irak, en Iran, la laïcité a été imposée par des régimes dictatoriaux à des sociétés qui demeuraient foncièrement musulmanes. C'est seulement en Turquie que le principe laïc, durement appliqué dans un premier temps, a été accepté et intégré à la culture du pays – non sans de fortes réactions islamiques dont nous sommes aujourd'hui les témoins. Plus largement, c'est la question de la modernisation des pays arabo-musulmans qui se trouve judicieusement posée au moment où l'on discute de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et d'une politique méditerranéenne aux objectifs incertains.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

FANIONS

Nous proposons des petits fanions de table aux armes de France. En rayonne de format 12 x 14 cm, surmonté d'une lance en plastique, sur un socle en bois verni de 50 mm. hauteur totale 28 cm. Prix franco : 8 €.

➤ Le même modèle existe aussi avec les armes du dauphin : 8 € franco également.

➔ Achat immédiat

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription **« Royaliste »** dorée. Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 15 € franco.

➔ Achat immédiat

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2) ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Oligarques en folie

Avant tout, garder la tête froide. C'est difficile ! L'hystérie qui affecte le milieu dirigeant est contagieuse. Elle menace de détruire ce que les puissants laissent aux gens de notre sorte parce qu'ils jugent que c'est insignifiant : la capacité de critiquer puis de formuler un ensemble cohérent de propositions.

Cette tâche est devenue excessivement compliquée depuis que Nicolas Sarkozy est rentré de ses vacances d'été. Tout se confond : la vie privée de l'homme de l'Élysée recouvre sa vie publique, les conseillers sont plus importants que les ministres, les polémiques subalternes effacent les questions de fond...

On voit même le supposé président s'emparer de la fonction critique (par exemple quand il dénonce un capitalisme qui *marche sur la tête*), donner des cours de morale et méditer sur le statut du religieux – ou faire semblant. Le tribun qui nous promettait de l'action ne se déplace que pour promettre ce qu'il ne peut tenir, lire des textes assortis de fragments de pensées réunis par ses polygraphes et invectiver des citoyens en colère. Ceci pour le plus grand profit de journalistes fascinés par la « chute » de Nicolas Sarkozy comme ils le furent par l'irrésistible ascension du personnage.

Pour comprendre à peu près ce qui se passe, il faut rester à distance des événements qui se déroulent au sein de l'oligarchie. Le jeu met aux prises quatre catégories de dominants :

- les détenteurs des pouvoirs politiques qui se partagent sans trop de heurts les parts de propriété : la droite dispose de l'ap-

pareil d'État sans être sérieusement contestée par une gauche qui jouit paisiblement de ses biens municipaux et régionaux ;

- les partenaires sociaux : principalement le Medef, la CFDT vouée à la collaboration de classe et la CGT en voie de recentrage veulent certes pousser leurs avantages mais surtout préserver ou conforter leur représentativité et éviter une explosion sociale que les syndicats ne pourraient pas contrôler ;



- les milieux affairistes qui sont liés à la gouvernance de droite et de gauche par mille liens affectifs, familiaux, mondains et par des intérêts croisés ;

- les grands organes censés informer le public qui sont entre les mains de capitalistes étroitement liés aux dirigeants politiques.

Jusqu'à ces derniers mois, on pouvait avoir l'impression que cette oligarchie formait un système aux rouages parfaitement huilés qui avait réussi à repousser l'extrême droite et les formations politiques et syndicales de tradition révolutionnaire dans la marginalité. Mais nous constatons que toutes les catégories de dominants sont en proie depuis deux mois à des crises et

à des conflits d'une grande violence : Nicolas Sarkozy scandalise une bonne partie de son électorat ; les médias se sont retournés contre le supposé président au vu de sondages alarmistes ; les pertes de la Société générale soulignent la cupidité et l'aveuglement du capitalisme financier ; le scandale des fonds secrets du patronat fait éclater le conflit entre la direction du Medef et celle de l'IUMM.

Tout ce que nous dénonçons avec d'autres rebelles depuis un quart de siècle se trouve aujourd'hui étalé de manière parfaitement obscène. Il n'y a donc pas à prendre parti pour les uns contre les autres.

François Fillon est le partisan, ténér mais déterminé, de la ligne ultra-libérale qui reste, en ses débordements, le fil conducteur de l'homme de l'Élysée.

Toutes tendances confondues, la direction socialiste est responsable de la victoire de Nicolas Sarkozy en mai dernier et complice de son seul succès : la ratification du traité de Lisbonne.

Certains journalistes se comportent de manière abjecte et nous devons refuser de participer au lynchage du Narcisse qu'ils encensaient : il faut qu'ils rendent des comptes sur leurs procédés répugnants (l'affaire du SMS que Nicolas Sarkozy aurait envoyé à son ancienne épouse), sur leurs mensonges par omission, sur leur corruption, sur leurs complaisances et leurs complicités lorsque leurs amis ou leurs conjoints pratiquent le déni de démocratie.

Il n'y a pas à souhaiter la victoire de Laurence Parisot : c'est toute la direction du Medef qui doit être placée en détention préventive.

Qui se présentera pour reprendre le pouvoir à ces oligarques divisés et corrompus ? Dans l'attente, nous enrageons.

Bertrand RENOUVIN